

---



---

## REPONSE

A une adresse de la Chambre des Communes, datée le 27 février 1871, demandant copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et le gouvernement local du Nouveau-Brunswick, depuis le 1er juillet 1867, au sujet des réclamations non-réglées de la province du Nouveau-Brunswick, avec un état de ces réclamations ; aussi, un état du compte public entre le Canada et la province du Nouveau-Brunswick à la date du 1er janvier 1871.

Par ordre,

J. C. AIKINS,

Secrétaire d'Etat.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT,

OTTAWA, 22 mars 1871.

---



---

### SOMMAIRE.

Lettre du lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick au secrétaire d'Etat pour les provinces.

Lettre du secrétaire provincial du Nouveau-Brunswick au secrétaire d'Etat pour les provinces.

Lettre de l'auditeur au sous-secrétaire d'Etat pour les provinces.

Lettre du sous-secrétaire d'Etat pour les provinces au lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick.

Lettre du lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick au secrétaire d'Etat pour les provinces.

Lettre du secrétaire provincial du Nouveau-Brunswick au lieutenant-gouverneur.

Lettre du sous-secrétaire d'Etat pour les provinces au lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick.

Lettre du sous-secrétaire d'Etat intérimaire, provinces, à l'auditeur-général.

Lettre du secrétaire provincial du Nouveau-Brunswick au secrétaire d'Etat pour les provinces.

Lettre du secrétaire provincial du Nouveau-Brunswick au ministre des finances.

(No. 43.)

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

NOUVEAU-BRUNSWICK, 13 juillet 1870.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli une communication du secrétaire provincial, en réponse à celle qui lui a été faite par M. Langton le 29 du mois dernier.

La question, telle que soumise au nom de cette province, en est une qui mérite certainement et qui, j'en suis certain, recevra la prompte attention du gouvernement fédéral.